

ÉDITORIAL



Jean-Luc Mouton

L'Afrique face à elle-même

Au risque de corroborer les suspicions d'un de nos correspondants (cf. notre page courrier), il est vrai que les différentes sorties du président Obama ne nous laissent pas indifférents.

Le discours qu'il vient ainsi de tenir à Accra au Ghana, là où les premiers esclaves noirs ont quitté l'Afrique pour le sud des États-Unis ou l'Amérique latine, mérite une attention toute particulière. En lieu et place d'un Nicolas Sarkozy ou d'un Jacques Chirac, pourtant fin connaisseur de l'Afrique, qui avaient tristement échoué à faire entendre une autre voix sur les malheurs de ce continent magnifique, Barack Obama, né de père kenyan, vient d'expliquer ce que tout le monde sait, sans pouvoir vraiment le défendre. Certes l'esclavage, puis le colonialisme ont laissé des marques indélébiles dans l'âme africaine, provoquant une partie de son retard, mais « nous devons reconnaître une vérité fondamentale à laquelle le Ghana a donné vie : le développement dépend d'une bonne gouvernance, a soutenu le président Obama. C'est l'ingrédient qui a manqué dans bien trop de pays, pendant bien trop longtemps. C'est le changement qui débloquent le potentiel de l'Afrique. Et c'est la responsabilité des Africains seuls. »

Jacques Chirac avait été vilipendé et moqué alors qu'il s'interrogeait sur le sens du multipartisme et de la démocratie parlementaire à la mode occidentale dans les pays d'Afrique, Obama a, lui, clairement fixé l'horizon sur le même thème : « Il ne s'agit plus seulement de tenir des élections - il s'agit davantage de ce qui se passe entre chacune d'elles. [...] Aucun pays ne pourra créer de la richesse si ses leaders exploitent l'économie pour s'enrichir personnellement. Aucune compagnie ne voudra investir dans un pays où le gouvernement se sert des commissions de 20 % et où les autorités portuaires sont corrompues. Personne ne veut vivre dans une société où la loi permet la loi de la brutalité et la corruption. Ce n'est pas de la démocratie mais de la tyrannie et il est temps que cela cesse. » Des institutions justes et fortes, des juges indépendants, un secteur privé et une société civile vivante : voilà la démocratie, dit Obama. Et vous voulez que l'on n'approuve pas le président américain ? À Dieu ne plaise ! ■

INTERNET. Alors que les députés replanchent sur la loi Hadopi, la question de la gratuité sur

Liberté, égalité... gra

La loi Hadopi 2 concernant le téléchargement illégal sur Internet a donc été adoptée par le Sénat et repasse devant les députés ce 20 juillet. Le nouveau texte prend en considération la première censure du Conseil constitutionnel et confie à un juge (et non plus à une autorité administrative) la responsabilité de prononcer une éventuelle condamnation : suspension de l'abonnement à Internet, 300 000 euros d'amende et/ou deux ans de prison. Si le nouveau ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, s'est félicité d'une « étape décisive pour les créateurs », l'opposition craint que cette loi répressive ne change rien aux habitudes de téléchargement des fautifs. Le député socialiste Serge Lagache s'est déclaré « sceptique sur l'efficacité » du texte « pour faire basculer les internautes vers les offres légales ».

Linux, Windows et Mac OS

Car la culture de la consommation gratuite sur Internet est telle aujourd'hui qu'il semble parfois difficile, voire contre-productif, de vouloir simplement l'interdire. Ne vaudrait-il pas mieux l'accompagner intelligemment ? Mais comment faire, alors, pour accorder une place au gratuit dans un système marchand ? Internet cherche encore des modèles économiques viables qui puissent concilier les deux exigences, mais certains experts sont confiants sur l'aboutissement heureux d'une telle gageure (voir ci-contre).

Il existe déjà dans l'univers informatique une « planète » à part qui a réussi à trouver un modèle économique viable en intégrant une bonne dose de gratuité. Il s'agit du système d'exploitation Linux et de tous les logiciels dits « libres » qui gravitent autour. Linux, qui fait concurrence à Windows et Mac OS, a été inventé en 1991 par un étudiant finlandais, Linus Torvald, qui vit depuis

« Nous sommes dans le vrai monde. Les développeurs, au bout du compte, doivent bien manger »

à l'aise près de la Silicon Valley en Californie. Le principe est simple : Linux et les logiciels libres sont développés par des programmeurs qui renoncent à toucher des droits d'auteur sur leurs créations. Le code source de leurs développements est accessible à tous ; enfin à tous ceux qui savent le lire. N'importe qui (de compétent) peut donc y avoir accès, en vérifier la sécurité, et même apporter des corrections, améliorations,



Le débat sur le téléchargement gratuit continue...

ajouts, etc. Les produits finis se diffusent librement, se téléchargent et se gravent sur CD sans que cela ne représente du piratage. Les développeurs tiennent à être cités, mais pas rémunérés : la licence d'utilisation est « libre ». Mais de quoi vivent-ils donc ? « Nous sommes dans le vrai monde, les développeurs, au bout du compte, doivent bien manger », reconnaît Véronique Lefiot, administratrice de l'Association francophone des utilisateurs de Linux (AFUL).

Alors, si le produit est libre, tous les services qui se greffent autour sont payants. Car, vous avez beau avoir un logiciel gratuit, si vous n'êtes pas un expert, vous pouvez avoir besoin d'un prestataire de service pour vous l'installer, assurer un support technique, éventuellement vous former à ses différentes fonctionnalités ou développer des extensions propres aux besoins de votre entreprise. « Le libre n'est pas forcément gratuit », résume Véronique Lefiot. Vous pouvez ainsi être amené à faire appel à « un expert qui vous vend un service et non pas une licence » explique

Tangui Morlier, vice-président de l'association « Promouvoir et défendre le logiciel libre » (APRIL). « Nous sommes dans une économie de services », poursuit cet autoentrepreneur qui crée des logiciels libres.

À l'écouter, le modèle économique du libre est porteur d'emplois et favorise l'humain. Ce que certains chiffres tendent à confirmer : l'APRIL est en train de réaliser une étude sur la santé économique de ses membres (250 entreprises à ce jour, parmi 5 000 adhérents individuels). Les premiers résultats montrent qu'une société de logiciels libres dégage en moyenne un chiffre d'affaires annuel d'un million d'euros et emploie dix salariés. À chiffre d'affaires égal, un éditeur de logiciels « propriétaires » (payants) emploie moins de personnes.

Libre contre propriétaire

Parmi les grandes entreprises rentables qui vivent de logiciels libres, on trouve Google, e-Bay, Wanadoo ou encore Thalès. Tangui Morlier précise que le géant Sun vient de racheter l'entreprise « libre » MySQL pour un milliard de dollars, elle qui est à l'origine de la suite bureautique OpenOffice, concurrente